LA TRANCHE-SUR-MER magazine

1ER SEMESTRE 2024 / N°88

L'ACTION MUNICIPALE À MI-MANDAT

82%

D'ENGAGEMENTS TENUS !

Le mot du maire 03

VIE MUNICIPALE

Bilan à mi-mandat les promesses électorales sont-elles tenues ? 04

ACTION

Rénovation de la voirie les rues concernées pour 2024 10

Communauté de Communes Sud Vendée Littoral Déchets : du changement au 1er janvier 2024 11

Nouveaux commerces 12

Le CAUE - Bénéficiez des conseils gratuits d'architecte 14

Office de Tourisme 14

JEUNESSE

Semaines Famille en route pour la 3e édition ! 16

Nouvelle équipe au Conseil municipal des Jeunes 16

Aide et accompagnement des jeunes - La Mission locale 17

SÉNIOR

Ateliers à destination des séniors la santé dans l'assiette 17

CULTURE

Culture littéraire et expositions d'art 18

Un public aux rendez-vous en 2023 19

ENVIRONNEMENT

Les tempêtes de l'automne 2023 les dégâts sont localisés 20

Lutte contre le moustique tigre 21

L'Atlas Biodiv' Marais Poitevin 21

Rappel de la Préfecture de Vendée Termites et mérule 22

PARTAGE

Actualités des associations 22

PRATIQUE

Difficultés pour accéder aux soins ? 24

Déplacements en Sud Vendée - Le transport solidaire 25

Actif Emploi, favorise le retour à l'emploi 26

Etat civil 26

Tribune de la majorité 27

Tribune de la minorité 27

CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DE PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Dans une dynamique de réduction des imprimés, le magazine municipal change de vitesse de croisière et se décomposera en deux numéros pour l'année 2024.

AUGMENTATION DE LA FRÉQUENCE D'ENVOI DES NEWSLETTERS

Les newsletters municipales vont augmenter leur fréquence de parution, avec un envoi mensuel sous forme de résumé de l'actualité de notre commune. Si vous n'êtes pas encore abonné à la newsletter, rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet www.latranchesurmer.fr – rubrique lettre d'information.

EDITO

LE MOT du Maire

Madame, Monsieur,

Cette fin d'année 2023 est l'occasion de vous rendre compte, à mi-mandat passé, des actions municipales réalisées.
82 % du programme municipal annoncé a été respecté ou est en cours de réalisation, c'est un pourcentage qui démontre notre réactivité et notre motivation à servir les intérêts des Tranchaises et Tranchais.

Néanmoins, la succession de crises que nous avons subie (COVID-19, l'augmentation du coût des énergies et matières premières, l'inflation…) ainsi que les revalorisations salariales se répercutent sur notre trésorerie.
Nous devons pour l'année 2024 redéfinir nos lignes budgétaires afin de conserver un équilibre financier satisfaisant pour maintenir nos investissements. Cet effort de réduction des dépenses se traduira bien évidemment sur l'ensemble des budgets.

Mais cette réduction des dépenses ne doit pas se faire aux dépens de votre confort et de l'embellissement de notre commune.
C'est pourquoi la Municipalité continue son programme de rénovation de voirie. Les rues concernées par une réfection en 2024 sont exposées dans les pages suivantes.
La salle Les Floralies, adjacente au pôle culturel éponyme et qui remplace l'ancien Tivoli, sera inaugurée à l'occasion des vœux à la population, le vendredi 12 janvier.

> ***Elle est également disponible dès à présent à la location pour des réceptions de mariage, fête de famille…***

Pour la partie urbanisme, vous l'avez peut-être lu, notre commune a été classée en zone tendue B1.
Concrètement, cela permet de bénéficier pour les primo-accédants et les bailleurs de dispositifs (prêt à taux zéro, loi Pinel…) qui vont favoriser un meilleur équilibre entre l'offre de logements, jugée trop faible actuellement sur notre territoire, et la demande à laquelle il est difficile de répondre.

Dans cette même dynamique, la Municipalité va mettre un terrain à disposition (à proximité de la résidence des Jacinthes), afin que Vendée Habitat construise 10 logements à loyer modéré, dont 5 locatifs en rez-de-chaussée (pour favoriser le maintien à domicile des aînés).

Pour conclure, je tenais à évoquer le sujet de notre dispositif de vidéoprotection qui a fait l'objet d'un article de presse au titre tapageur.

> ***L'installation de ces caméras atteindra le chiffre de 92 d'ici 3 ans.***

Comme vous le savez, notre commune s'étend sur 14,7 km et l'été la commune atteint des records de fréquentation, on compte au mois d'août jusqu'à 162 000 estivants.
C'est un soutien incontestable pour notre police municipale ainsi que pour la gendarmerie. Eux seuls ont accès aux images.

> ***Cet été, cela a permis par exemple d'arrêter des voleurs à la tire sur le marché alimentaire.***

Ce dispositif apporte une sécurité supplémentaire à la population et fait baisser les incivilités, nous aurions tort de nous en priver.

Comme il est de tradition, je terminerai cet édito en vous adressant au nom de toute l'équipe du Conseil municipal nos meilleurs vœux, de santé, de bonheur, pour vous et votre famille.
Cette seconde partie de mandat concrétisera, entre autres, notre projet de centre de remise en forme.
Nous ne manquerons pas de partager avec vous l'avancée des travaux.

> ***En attendant, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous sommes déterminés plus que jamais à avancer ensemble pour le bien de notre commune.***

Serge KUBRYK - Maire de La Tranche-sur-Mer,
Président de la SPL Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer.

DOSSIER

BILAN À MI-MANDAT

les promesses électorales sont-elles tenues ?

Crise sanitaire, crise sociale, inflation du coût des énergies et des matières premières…
Cette succession de crises a engendré des dépenses exceptionnelles qui ne pouvaient pas être anticipées par la Municipalité. Malgré cela, le cap est tenu grâce à un effort de gestion afin de poursuivre :

- L'entretien de la commune ;
- La rénovation de nos équipements ;
- L'investissement dans des projets structurants ;
- La garantie d'un service public de qualité.

+ 222 782 €
depuis le 1er janvier 2022, lié à l'augmentation des charges liées au personnel (Smic, revalorisation des grilles et du point d'indice des fonctionnaires, allocation d'une prime d'inflation.)

+ 175 412 €
de dépenses liées à la hausse du prix de l'électricité depuis 2021

+ 66 690,66 €
lié à la crise COVID 2020 – 2022 (centre de vaccination compris)

82 % D'ENGAGEMENTS TENUS !

Revue en détail des actions municipales depuis 2020

UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Une sécurité renforcée pour la tranquillité de tous

- Renforcement de la Police municipale : 2 agents supplémentaires pour un effectif de 6 policiers municipaux à l'année.
- Réseau de vidéoprotection densifié : 92 nouvelles caméras installées via un plan pluriannuel.
- Intervention auprès des services de l'État pour obtenir des renforts de gendarmerie équivalents à ceux affectés les saisons précédentes.
- Surveillance en saison aux alentours des établissements nocturnes, en collaboration avec la Gendarmerie, et dans le but de prévenir les troubles à l'ordre public.
- Contrainte par arrêté municipal à tous les démarcheurs à domicile à se déclarer en Mairie et à justifier de leur identité et leur activité.
- « Opération tranquillité absence » pour que la Police municipale surveille votre domicile, résidence secondaire, en votre absence.
- Déménagement du poste de Police municipale afin de garantir une meilleure accessibilité (places de parking, axe routier facile d'accès…).

Création d'une brigade verte afin d'agir contre les infractions de type camping et dépôt sauvage.

UNE BRIGADE VERTE POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

La Police municipale est maintenant équipée de deux motos électriques afin de patrouiller dans les endroits plus difficiles d'accès. Forêt, dune, plage...
Le but de cette nouvelle brigade est de lutter contre les incivilités de type camping et dépôt sauvages ou autres actes qui vont à l'encontre du code de l'environnement et de la loi Littoral.
La brigade verte pourra également intervenir en ville et se déplacer plus facilement, notamment l'été lorsque la circulation est dense.

Entretien et réfection de voirie : des actions au quotidien

À VENIR ! Aménagement de l'accès à la voie rapide, rue de Longeville (côté Terrière).

Effacement des réseaux électriques et téléphoniques dès lors qu'une réfection de voirie est réalisée.

Adaptation de la voirie et des bâtiments publics pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.

Aménagement de l'avenue Maurice Samson et création d'une piste cyclable sécurisée.

Programme annuel de rénovation des voiries pour tous les quartiers de La Tranche sur Mer. Retrouvez page 10 la liste des rues concernées pour 2024.

Nettoyage quotidien des rues et des espaces verts ainsi que des plages l'été.

À VENIR ! Rénovation de la rue du Perthuis Breton avec la création d'un espace partagé piétons et vélos.

À VENIR ! Aménagement du parking du Milouin.

Un accès à la santé et aux démarches de la vie courante garanti

Mise en place de permanences France Service (accompagnement dans les démarches administratives) et Maison Sport Santé (accompagement dans la reprise d'activité physique)

Mise en place d'une complémentaire santé sociale à destination des retraités et demandeurs d'emploi.

Facilitation de l'installation des professions médicales.

Création d'un centre de vaccination pendant la période COVID-19.

Reconnaissance du travail municipal engagé

Deux nouveaux médecins généralistes se sont installés dans le cabinet médical municipal en 2022 et 2023 ! La Mairie a également facilité l'installation d'une orthophoniste.

Une ville où il fait bon vieillir

Recensement des personnes vulnérables via le CCAS afin de leur venir en aide en cas de contexte d'isolement (type confinement, phénomène météo).

- Favoriser le maintien à domicile de nos aînés en leur apportant toute l'aide nécessaire.
- Reprise par la Municipalité des navettes gratuites à la demande, à destination des personnes à mobilité réduite et des plus de 75 ans.
- Renforcement des effectifs du personnel de l'EHPAD.
- Création d'un jardin partagé et d'un espace pour déjeuner en extérieur à l'EHPAD.

Permettre à la jeunesse de s'épanouir

- Rénovation et agrandissement de l'école publique en maintenant son emplacement privilégié, à deux pas de la mer et au cœur du centre-ville.
- Garantir des produits bio et locaux et une cuisine réalisée sur place pour la cantine scolaire.
- Développer des actions de prévention et d'éducation pour une bonne hygiène alimentaire à destination des enfants.
- Maintenir ou amplifier le nombre de classes.
- Renforcer la communication auprès des jeunes et de leur famille (portail famille).
- Permanences de la Mission Locale du Sud Vendée destinées aux 16-25 ans pour accompagner les jeunes sortis du système scolaire.
- Poursuivre le travail engagé avec les services jeunesse de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral.
- Programme d'animations destinées aux familles avec la création des semaines familles en avril (spectacle jeunesse, atelier famille, défi sportif, jeux...) ;
- Rénovation totale de la plaine du fond du Mourat (city stade, jeux...).
- À VENIR ! Extension de l'aire de jeux près du skate park avec l'installation de modules pour les plus petits.
- Création d'une antenne du RPE (Relais petite enfance) intercommunal qui accueille une fois par mois les assistantes maternelles.
- À VENIR ! Mise à disposition d'un espace de convivialité pour les adolescents.

Reconnaissance du travail municipal engagé

Une dynamique territoriale positive qui se confirme

En 2018	En 2020	En 2023
2 924 habitants	**2 980** habitants	**3 061** habitants

La Tranche-sur-Mer gagne en population

+ 4,47 %
en 5 ans

PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Entre la résidence des Jacinthes et l'EHPAD Les Tulipes, Vendée Habitat va construire :

10 logements
à loyer modéré

(dont 5 logements en rez-de-chaussée pour favoriser le maintien à domicile)

UN ENVIRONNEMENT DURABLEMENT PRÉSERVÉ

Protection du littoral

Poursuite de l'entretien et de la protection de notre forêt, nos dunes et nos plages.

Inscription à la loi Climat & Résilience. Le 20 janvier 2022, le Conseil municipal a voté en faveur de l'inscription de La Tranche-sur-Mer à la liste des 126 communes touchées par un risque d'érosion.
Des cartographies du risque du recul du littoral avec une échéance à 30 ans et une autre à 100 ans vont être réalisées prochainement.

Mise en place de protections innovantes et efficaces pour freiner l'érosion des dunes : le Wave Bumper (parc du Rocher – accès 37 et 38).

À VENIR ! Se protéger de la submersion marine : restauration des digues situées aux Rouillères et à la Belle Henriette.

Wave Bumper

Transition écologique en marche !

Création de nouveaux bassins de filtration des eaux de pluie afin de rejeter des eaux propres à la mer.

Fin des travaux de la nouvelle station d'épuration par lagunage aéré.

Remplacement des lampadaires par des éclairages LED.

Achat de motos électriques pour la Police municipale afin de patrouiller dans des endroits difficiles d'accès (type forêt).

Réduction des consommables et impression sur papier recyclé privilégiée par les services de la Mairie.

Sensibilisation des publics aux particularités de notre environnement et à l'importance d'agir pour sa préservation (guide écocitoyen disponible en Mairie !).

Développement des mobilités douces

EN COURS ! Création d'une aire de repos pour les cyclistes au niveau de la Belle Henriette.

À VENIR ! Création d'une aire de service pour les vélocyclistes qui empruntent la Vélodyssée.

Création annuelle de nouvelles pistes cyclables.

Création de vélorue et d'une chaussidou entre deux tronçons de piste cyclable dès lors que la réalisation d'une voie cyclable sécurisée n'est pas possible techniquement :

- Rue du Phare
- Rue de la Vigie
- Rue de la Mer et rue d'Espagne
- Bd de la Petite Hollande

Renforcement de la sécurité pour les cyclistes, les piétons et les automobilistes !

- Réalisation de marquage au sol sur les pistes cyclables afin de forcer l'arrêt
- Suppression des poteaux sur les pistes cyclables
- Harmonisation et mise en place de signalétique routière sur les voies cyclables
- Campagne de communication régulière sur les règles de sécurité et le Code de la route à destination des deux roues et des EDP (type trottinette)
- Modification de la piste cyclable de la Savinière jusqu'à l'ancien cimetière
- Élargissement de la piste cyclable du parking Flandre Dunkerque jusqu'au skate park
- Achat de deux VTT pour la Police municipale afin d'assurer une présence sur les pistes cyclables

Service de bus gratuit à destination de tous les Tranchais et vacanciers : l'été le Fun Bus sillonne toute la ville et dessert plus de 50 arrêts, l'hiver la navette municipale prend le relais.

Reconnaissance du travail municipal engagé

En 2022, la FUB (La Fédération Française des Usagers de la Bicyclette) publie son baromètre des villes cyclables.

À la suite de cette enquête qui a recueilli 277 384 contributions.

La Tranche sur Mer est élue

1er village

de France cyclable !

Aménagement, embellissement des espaces naturels et pédagogie auprès des publics

- Participation au plan climat, air et énergie impulsé par la Communauté de communes Sud Vendée Littoral.
- Reprise de l'entretien de l'écluse à poissons, patrimoine maritime tranchais, par les services de la ville.
- Reprise des terrains de l'AFU par la commune qui en assure l'entretien.
- Aide financière à destination des particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques ainsi que des nids de chenilles processionnaires.
- Création de jardins familiaux.
- Participation au Comité de massifs (impulsé par l'ONF – Office National des Forêts).
- Mise en place de modules de jeux et d'un programme d'animations à destination des familles, dans le parc des Floralies.
- Visite gratuite tout l'été de l'écluse à poissons la Caloge et de la forêt (payant en collaboration avec l'ONF).
- Mise en place de signalétique pour sensibiliser le public à la fragilité et au respect de nos espaces naturels.
- Amplification de la végétalisation de la commune avec la création de nouveaux massifs végétaux.
- Concours à la 4e fleur des villes et villages fleuris.
- EN COURS ! Révision du PLU avec l'intégration des Conches Courlis.
- EN COURS ! Participation à la rédaction du PLUi (plan local urbanisme intercommunautaire).

Reconnaissance du travail municipal engagé

La ville de La Tranche sur Mer conserve ses trois petites fleurs et reçoit les félicitations du jury au concours « villes et villages fleuris ».

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA TRANCHE SUR MER

Le centre de remise en forme, un atout de plus pour notre ville !

Le grand projet de la seconde partie du mandat

sera sans conteste la création du centre de remise en forme ! C'est un bâtiment à l'image du projet, audacieux et moderne, qui sortira de terre en 2025.
Le futur complexe accueillera au rez-de-chaussée, 600 m2 dédiés au fitness et à l'étage un espace bien-être.

Soutenir l'économie locale

- Soutien au projet de reconstruction du Super U.
- Mise en place des permanences Actif Emploi pour favoriser le retour à l'emploi.
- Soutien et assistance à l'installation de nouveaux commerces.

Le tourisme, l'activité principale de notre économie

- Promouvoir la station à l'international et au national.
- Mutualiser les coûts de revient avec la SPL Destination les Sables d'Olonne (notamment pour les salons touristiques à l'étranger).
- Valoriser et hisser haut l'image glisse de La Tranche sur Mer.
- Renouveler tous les ans les informations et brochures à destination des touristes.
- Renforcer la visibilité de la commune sur les réseaux sociaux.
- Signature d'une convention avec l'État pour 3 années concernant des solutions à apporter pour les problématiques de logements saisonniers ;
- À VENIR ! Mise à disposition auprès de l'UMIH (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) d'un terrain près du cimetière paysager afin d'installer 50 bungalows réservés aux saisonniers.

Optimiser les services nautiques et balnéaires

- Construire un nouveau poste de secours et une zone de bain surveillée plage Flandre Dunkerque.
- Créer un ponton flottant au Maupas.
- Modifier la zone de bain à la Porte des Îles.
- Adapter les parkings de la zone nautique pour une meilleure utilisation.
- Améliorer la sécurité concernant l'embarquement de la navette et en mettre une seconde en service pour accéder aux mouillages des bateaux (zone Maupas).
- Modifier l'aménagement sur la plage à la Terrière pour une meilleure surveillance de la zone de bain.

Sport, culture, associations… Une ville animée toute l'année

- Augmenter le nombre de spectacles et concerts au pôle culturel Les Floralies !
- Baisser les prix des billets des spectacles et concerts afin de tenir compte du contexte inflationniste et permettre un accès à la culture pour tous.
- Créer des résidences artistiques pour faciliter la création de spectacles.
- Réaliser de nouvelles animations gratuites sur les ailes de saison.
- Développer un évènementiel sportif à l'année.
- Créer un parcours de santé le long du plan d'eau du Maupas.
- Amplifier les activités à destination de la jeunesse tout l'été (augmentation du nombre d'activités gratuites proposées dans le cadre des vacances sportives).

Développer les animations au parc des Floralies à destination des familles et en collaboration avec la ludothèque L'Îlot Jeux.

Soutenir les associations tranchaises (annuaire des associations...).

À VENIR !

Modifier le bâtiment de l'association « Boules en Bois » en couvrant l'ensemble des terrains avec des panneaux solaires.

Création d'une nouvelle salle municipale disponible à la location, Les Floralies, avec un office ainsi qu'un extérieur.

Une démocratie participative

Favoriser le travail du Conseil des Sages et augmenter sa représentativité avec un minimum de trois personnes par quartier.

Présence d'un élu et/ou de M. le Maire dans toutes les assemblées des parcs et des associations.

Retransmission vidéo des conseils municipaux sur le site de la ville.

Mise en place d'une newsletter municipale.

Accueil des nouveaux arrivants à minima une fois par an.

Prise de rendez-vous possible en Mairie pour tous les habitants, commerces et artisans.

Maintien en été des réunions publiques de sécurité le samedi matin.

TRAVAUX

RÉNOVATION DE LA VOIRIE les rues concernées pour 2024

Comme tous les ans, la Municipalité alloue un budget afin de rénover des rues endommagées dans les différents quartiers de La Tranche sur Mer.

En 2024, les voiries concernées sont les suivantes :

ENROBÉ - PLUVIAL

- Chemin des Prises
- Boulevard des Vendéens

ENROBÉ

- Rue Pierre Curie
- Chemin des Petites Galopinières
- Rue du Pré Pichet
- Chemins du Closis et des Grandes Bourdaisies
- Chemin de la Dune des Floralies
- Allée des Dahlias
- Parc du Rocher 2e avenue
- Parc du Rocher 3e avenue
- Parc du Rocher 4e avenue
- Rue de Longeville (de la rue du Dégât au chemin de la Pacifique)
- Rue des Chênes Verts et les Érables

ENROBÉ - TROTTOIRS - PLUVIAL

- Rue des Géraniums

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL

Déchets : du changement au 1er janvier 2024

Dans une recherche d'amélioration de l'offre de service et de maîtrise de coûts, la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral opère des changements à partir du 1er janvier 2024 sur le service de collecte des déchets et des déchèteries.

L'ÉVALUATION DES BESOINS SE POURSUIT

Afin de préparer le passage à la redevance incitative prévue en 2026, une grande enquête visant à recenser tous les foyers producteurs de déchets et évaluer les besoins en bacs de collecte a été menée en 2023 et se prolongera en 2024.

Il est demandé à chaque usager de s'inscrire et de créer son compte en ligne ou par téléphone afin de recevoir sa carte d'accès aux déchèteries du territoire :

www.enquete9.com

Il est important de signaler tout changement de situation (arrivée et départ du territoire, déménagement sur une autre commune, évolution du nombre de personnes dans le foyer), soit directement sur le site de l'enquête (www.enquete9.com) si vous n'êtes pas encore inscrit, ou par téléphone 02 49 58 00 99), si c'est déjà le cas.

CONTRÔLE D'ACCÈS, SANS LIMITATION, SUR TOUTES LES DÉCHÈTERIES

Des barrières équipées de bornes d'accès automatiques ont été installées sur les déchèteries de la Communauté de Communes dont celle de La Tranche-sur-Mer. À partir du 1er janvier, il faudra utiliser la carte d'accès reçu suite à l'enquête.

CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE

Finis les changements d'horaires de fermeture entre l'été (17h30) et l'hiver (16h30). Désormais, toutes les déchèteries fermeront le soir à 17h. Le matin, l'horaire de fermeture a été avancé d'une demi-heure car il y avait moins de passage entre 12h et 12h30.

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2024

Les calendriers de collecte des ordures ménagères seront distribués dans les boites aux lettres prochainement. Ils sont également en ligne sur le site de la ville www.latranchesurmer.fr ou en version papier à l'accueil de la Mairie. Les jours de collecte restent les mêmes en 2024 pour les secteurs est et ouest de la Tranche sur Mer.

NOUVEAUX COMMERCES, nouveaux services

AU RÉGAL DU ROCHER

« Au Régal du Rocher », du côté de la Grière, vous propose des plats à emporter, desserts, sandwichs, pokés, boissons… 24 h/24 et 7j/7.
Carine Robert cuisine, juste derrière le distributeur, dans son laboratoire, à partir de produits locaux et/ou bio puis met à disposition un large choix via son distributeur automatique. Vous y trouverez par exemple des plats du jour (lasagnes et lasagnes végé, tartiflettes, hachis parmentier) des pasta box, des pokés, des wraps, des cookies, tiramisu… Paiement par CB.
Un service traiteur évènementiel est également proposé sur demande pour des prestations (cocktail, buffet…) allant jusqu'à 50 personnes (pas de service).

91 bd des Vendéens
auregaldurocher.fr
Au Régal du Rocher
Plat du jour annoncé sur la page

GEOCEA

GEOCEA cabinet de « Géomètre-Expert » a ouvert début septembre à La Tranche sur Mer.
Avec plus de 18 ans d'expérience, Olivier Hervouet vous propose ses services dans les domaines suivants :

- **foncier :** bornage, division de propriété, servitudes,
- **topographie** : relevé topographique, nivellement, implantation de bâtiment,
- **urbanisme** : détachement de terrain à bâtir, lotissement,
- **ingénierie :** maîtrise d'œuvre VRD,
- **copropriété** : mise en copropriété, mesurage loi Carrez.

12 rue du Perthuis Breton
02 51 46 00 12
contact@geocea.fr
www.geocea.fr
Ouvert du lundi au vendredi
8h30 -12 h / 14h-18h

NOËL LOIZEAU, CHARPENTE MENUISERIE

Installé depuis quelques mois à La Tranche sur Mer, Noël Loizeau est un artisan spécialisé dans le bois et plus précisément la construction de pergola, terrasse, carport, isolation extérieure en bardage…

Son domaine d'expertise s'étend également à la pose de menuiserie type fenêtre.

14 b rue des Joncs
06 19 23 40 11
noel.loizeau@orange.fr

ROULEZ JEUNESSE !

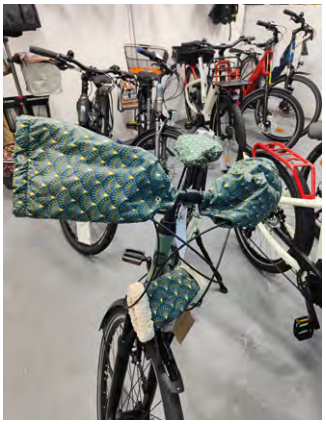

David Barthélémy a conjugué son amour du vélo à son métier, en reprenant l'ancien magasin Cycles Bien Éric.
« Roulez Jeunesse » conserve l'ADN du lieu et propose de la vente de vélo (VTT, VTC, vélo à assistance électrique…), de la réparation ainsi que de la location. Les trois principales marques vendues sont françaises :

- **Peugeot**
- **Gitane**
- **Adris.**

Des accessoires complètent l'offre avec une belle mise en avant d'une marque solidaire « Suzon et Suzette » qui propose des manchons pour vélos (afin de protéger ses mains du froid), ou encore des couvre-selles ou attache-jupes.

23 rue des Sables
02 51 30 10 44
roulezjeunesse85@gmail.com

SUD VENDÉE SOLUTIONS

Philippe Quetineau nouvellement installé à La Tranche sur Mer a lancé sa société « Sud Vendée Solutions » d'installation, de rénovation et de réparation dans les domaines de la plomberie et de l'électricité.
Ses prestations peuvent s'étendre à d'autres travaux en complément d'un chantier lié à son cœur d'activité.

06 79 11 15 08
sudvendeesolutions@gmail.com
www.sudvendeesolutions.fr

PERMANENCE MENSUELLE POUR PHOTO D'IDENTITÉ

Solène Brunet, photographe professionnelle, réalisera à partir de début janvier 2024, une permanence à la Mairie tous les 2e samedis du mois.
Elle propose une planche de 6 photos officielles pour vos cartes d'identité, passeports, permis de conduire…
La séance photo se déroule en Mairie et le rendu des photos est instantané.

Tarif : 12 € la planche de 6 photos.
Solène accepte les bébés à partir de 6 mois.

"Prise de rendez-vous obligatoire par téléphone.

8 Rue de L Hôtel de ville
06 37 96 98 45

ARCHITECTURE

LE CAUE bénéficiez des conseils gratuits d'architecte

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC LE CAUE DE LA VENDÉE

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.
Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

RENSEIGNEMENTS
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com
www.caue85.com

TOURISME

L'OFFICE DE Tourisme

L'OFFICE DE TOURISME MODIFIE SES HORAIRES D'OUVERTURE

Afin de s'adapter au mieux à notre clientèle, l'Office de Tourisme modifie ses horaires d'ouverture au public, à compter de la rentrée de janvier 2024.

De novembre à mars
Du lundi au samedi de 9h à 13h (et de 15h à 17h pendant les vacances scolaires).
Fermé les dimanches et jours fériés.

D'avril à juin et de septembre à la fin des vacances d'automne
Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h.
Jours fériés de 10h à 13h (sauf 01.11).
Fermé les dimanches.

Juillet et août
Du lundi au dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 15h à 19h.

NOUVEAUX PRODUITS DANS NOTRE ESPACE BOUTIQUE

L'Office de Tourisme s'attache à proposer régulièrement de nouveaux produits pour que chacun puisse trouver LE cadeau de La Tranche sur Mer.

Focus sur les nouveaux cadeaux à offrir

- Notre gourde réutilisable, transparente, à emporter partout !
- L'incontournable des fêtes, la boule à neige, sable et paillettes, vous transportera à La Tranche même en hiver !
- Habillez vos enfants avec nos sweats « Bonheur à la Tranchaise » pour les 5 à 11 ans.
- Notre jeu de 7 familles est un classique pour occuper vos soirées en famille ou entre amis et en apprendre plus sur la Vendée.

LES VÉLOS RÉGALADES DE RETOUR EN 2024 !

Les Vélos Régalades seront de retour en 2024 pour une 8e édition.
Cette année, l'évènement aura lieu le **samedi 4 mai 2024**, dans le cadre de l'initiative nationale « Mai à vélo ».

De nouveaux itinéraires pour les deux boucles prévues pour cette édition vous seront proposés. Étapes gourmandes, animations et concert seront toujours de la partie. Ouverture des inscriptions en avril.

LA TRANCHE SUR MER, SUR LE PARCOURS DU VENDÉE VÉLO TOUR

En 2023, une nouvelle véloroute a vu le jour dans notre département : le Vendée Vélo Tour. Dans le sillage de la Vélodyssée ou de la Loire à Vélo, ce nouvel itinéraire offre aux cyclistes une boucle de 700 km à la découverte du patrimoine et des magnifiques paysages vendéens : littoral, Marais poitevin, Marais breton vendéen, bocage…
La Tranche sur Mer a la chance d'être la 2e étape de ce bel itinéraire cyclable. Il ne vous reste plus qu'à enfourcher votre vélo pour profiter d'une escapade nature dépaysante.

Plus d'informations sur
https://www.vendee-tourisme.com/inspirez-moi/la-vendee-velo/vendee-velo-tour

NOUVELLES ÉDITIONS 2024

En 2024, l'Office de Tourisme se réinvente avec une nouvelle structuration et des nouveaux visuels pour nos éditions.

> ***Un retour aux sources avec le plan des plages et les horaires de marées 2024 réunis.***

Le magazine 2024, quant à lui, connaît un nouvel agencement. Un moyen plus simple et plus immersif pour vous de découvrir ou de redécouvrir les activités nautiques, de loisirs, de culture ou les hébergements de La Tranche sur Mer et les alentours.
Venez les découvrir à l'Office de Tourisme dès maintenant !

FAMILLE

SEMAINES FAMILLE en route pour la 3e édition !

« Semaines Famille » revient pour sa 3e édition du samedi 13 au dimanche 28 avril 2024, à La Tranche sur Mer. Un programme riche en activités et animations pour toute la famille.

> « Le rendez-vous incontournable d'avant-saison.

« Semaines Famille » est né d'une volonté municipale de proposer, pour les vacances de printemps, des animations dédiées aux familles.
Organisé conjointement par les services : culturel, sports, la ludothèque et l'Office de Tourisme, l'évènement fait intervenir différents acteurs locaux (associations, prestataires d'activités…) « Semaines Famille » s'inscrit au sein du label Famille Plus, détenu par la ville, et met également à l'honneur les partenaires eux-mêmes labellisés.

AU PROGRAMME ?

Jeux de Drôles

Les 27 et 28 avril au Pôle Culturel
Festival jeune public avec une multitude de spectacles et des ateliers.

Festival du jeu

Les 20 et 21 avril au Pôle Culturel
Atelier LEGO®, jeux de société, espace enfant, escape game, jeux en bois… Des jeux pour tous et pour tous les âges !

Et bien plus encore : des contes aux Floralies, des jeux de piste, des ateliers sportifs, une exposition avec des ateliers participatifs… Un programme riche en animations, à faire en famille.

NOUVELLE ÉQUIPE AU Conseil municipal des Jeunes

De gauche à droite : Clément Barbin, Elodie Gaztambide, Izia Pouget, Lila Pineda, Pandora Mercier (Présidente du CMJ), Marcel France (Vice-Président), Owen Andrews – Plessier, Sasha Couliau, Auguste Lumet, Raphaël Hamel.

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES
La Mission locale

LA MISSION LOCALE, QU'EST-CE ?
Une équipe qui accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant dans le sud Vendée, quels que soient leur situation et leur le niveau scolaire. (Service gratuit)

VENIR À LA MISSION LOCALE, POURQUOI ?
Pour travailler son projet professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

COMMENT FAIRE ?
En prenant rendez-vous avec un conseiller, vous serez accueilli avec bienvaillance pour un accompagnement personnalisé.

OÙ ?
Des permanences sont assurées à la Mairie de La Tranche sur Mer. Pour prendre rendez-vous, appelez le 02 51 51 17 57

CONTACT
47 rue André Tiraqueau
85200 Fontenay-le-Comte
02 51 51 17 57
www.missionlocalesudvendee.fr

Mission Locale Sud Vendée
PAYS DE LA LOIRE

ATELIERS À DESTINATION DES SÉNIORS
la santé dans l'assiette

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral propose en partenariat avec la MSA (Mutualité Sociale Agricole) un cycle de 6 séances autour du bien manger. Venez échanger et vous informer sur les clés d'une alimentation équilibrée en y associant les moments de plaisir et de convivialité.
Lors de la dernière séance, il vous sera proposé une mise en pratique avec un atelier cuisine suivi d'un partage de repas.

> « Les ateliers seront animés par une diététicienne.

Cycle de 6 séances de 9h30 à 12h, les jours suivants :
- 11 mars 2024
- 18 mars 2024
- 25 mars 2024
- 08 avril 2024
- 15 avril 2024
- 22 avril 2024 : préparation et partage d'un repas.

INSCRIPTION
Auprès de la MSA
02 40 41 30 83

CULTURE LITTÉRAIRE et expositions d'art

UN HIVER CHALEUREUX

« Vive le vent, vive le vent d'hiver, vive le temps, vive le temps d'hiver » qui nous promet, bien au chaud, de vivre d'heureux moments !

Inexorable est la fuite des saisons, certes, mais elles sont « ce qu'une symphonie devrait être : quatre mouvements parfaits en harmonie intime les uns avec les autres », comme nous dit Arthur Rubinstein ; Merci, chers Tranchaises et Tranchais, de tenir votre place dans l'orchestre !

LES EXPOSITIONS ET LES ATELIERS

Du printemps jusqu'à l'automne, nos rencontres ont été riches, variées et fructueuses.

Nous avons aimé la peinture romantique de Marie-Christine Landreau, nous avons été surpris par Christine Proust et sa fantaisie écologiste débridée, les compositions textiles de Véronique Joyeux aux vibrantes couleurs de la nature, le voyage onirique de Robert Bass, l'éclectisme et l'imaginaire de Christine de Chaillé, les sculptures, modelages et cartonnages des Pieds Bleus. Nous avons apprécié les travaux des peintres et sculpteurs de l'Atelier d'Art tranchais réunis autour de Patrick Patrascu. Quant aux photographes tranchais, ils nous ont promenés dans notre ville sous tous ses aspects.

Évoquons aussi les expositions thématiques, des Jeux olympiques, de l'Homme et l'Espace à Jules Verne et au GGR d'Arnaud Gaist… et les ateliers que plusieurs nous ont proposés. Ces créateurs ont tous enchanté les beaux jours !

Pour finir délicatement l'année, Maud Villeneuve nous a offert ses portraits lumineux, avant de céder la place aux Photographes tranchais, qui continuent, autour de la féerie de Noël, à exposer les différentes facettes du patrimoine vendéen. Et une nouveauté : les clichés sont accompagnés de peintures réalisées par des photographes également peintres ou leurs conjoints : l'art bannit les frontières artistiques !

ET LA LITTÉRATURE ?

Les ateliers d'écriture, commencés en novembre, continuent jusqu'au mois de mars, les 16/01, 13/02 et 19/03.

N'oublions pas La Nuit de la Lecture, qui se passe traditionnellement en début d'année, pour grands et petits… Nous y travaillons, et sur d'autres évènements, tels que « Dis-moi dix mots », ou des lectures vivantes, en partenariat avec la Bibliothèque municipale, pour le plus grand plaisir de chacun.

2024

Au seuil de janvier, je désire encore, cette année, partager avec vous la parole des artistes qui nous disent combien le monde est vaste et plein de promesses.

Avec l'assistance de Margaux, programmatrice de la Culture littéraire et artistique, 2024 sera vivante, créative, éclectique. Nous partirons à la recherche de disciplines artistiques moins connues : laissez-nous piquer votre curiosité.

QUELQUES PISTES ?

Nous inscrirons au programme de belles nouveautés. Une plasticienne, une mosaïste, un cinéaste et ses appareils, du travail sur toile, tissu, pierre, verre, métal… Soyons fascinés par la « beauté accidentelle qui vient naturellement », la beauté des choses qui ne peuvent pas être complètement contrôlées.

Entre deux évènements, les peintres peignent, les sculpteurs sculptent, les écrivains écrivent, les artistes créent ce qui nous enchantera en 2024. Toute création est une exaltation de la vie. C'est un appel vibrant, une exigence venue de l'intérieur, un surcroît d'être.

> *Au sens fort,*
> *créer c'est faire « être ».*

Artistique, la création qui tend à se parfaire, à se faire jusqu'au bout. Artistique, car portée par un souci de beauté et de perfection. Artistique, car projetée dans une œuvre grâce à une technique, une stylisation, un savoir-faire, une matière. Faisons confiance à nos artistes : cette période de repli sur soi et son œuvre nous promet de belles créations !

C'est dans cet élan que je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle année 2024, pleine de joies, de santé, de bonheur, à partager avec vos proches.

Marie-France LACROIX- Conseillère municipale, déléguée à la culture littéraire et artistique.

UN PUBLIC AUX rendez-vous en 2023

L'année 2023 des animations culturelles vient de se terminer en décembre avec le spectacle Stella Maris pour le très jeune public et les animations de Noël sous les halles. On a pu constater, pour l'ensemble de l'année, une nette augmentation de la présence des spectateurs aux évènements proposés.

Aussi, c'est devant un parterre de spectacles très divers et de grande qualité ; en théâtre, concerts, humour, jonglage que je vous invite à repousser la morosité de notre époque, en venant vous distraire agréablement devant toutes ces propositions qui vous attendent au Pôle culturel Les Floralies.

> *Je vous remercie pour votre fidélité et vos encouragements.*

Pour cette nouvelle année 2024, permettez-moi de vous offrir mes vœux de bonne santé, de bonheurs partagés et de joies familiales et amicales.

Monique BOUSSAUD - Conseillère municipale, déléguée aux spectacles, aux concerts et aux animations culturelles.

©Fabienne Rappeneau

Glenn, naissance d'un prodige
Vendredi 2 février

©Fabienne Rappeneau

Changer l'eau des fleurs
Samedi 6 janvier

Nuit de la Guitare
Samedi 27 janvier

©Sebastien Gaudard

Les quatre saisons et Gandini Juggling
Samedi 13 avril

Le tour du monde en 80 jours
Dimanche 7 avril

©Karine Letellier

Respire
Mardi 27 février

©Kobayashi

Alexis le Rossignol
Vendredi 9 février

LITTORAL

LES TEMPÊTES DE L'AUTOMNE 2023

les dégâts sont localisés

La côte sauvage de La Terrière est intacte ;

- Ailleurs, en général, le cordon dunaire du haut de plage en grande partie ensablé récemment, souvent colonisé par le Chiendent des sables, a été touché, jouant son rôle de fusible ;
- Au Groin du Cou et dans le secteur du Phare, plusieurs falaises de sable ont été érodées sur une trentaine de mètres ;
- Aux Générelles, on observe des atteintes ponctuelles ; la palissade bois-paille a bien résisté dans la partie doublée par des troncs horizontaux après la tempête Xynthia ;
- À la plage du Rocher les « Wave Bumper » ont très bien joué leur rôle, alors que le littoral aux alentours a été très touché ;
- Les secteurs les plus préoccupants sont ceux des Jard et de La Pomme de Pin où les protections se sont vidées de la paille et du sable, des bois sont partis, des pans de rochers se sont écroulés et l'érosion a repris.

La Mairie a aussitôt alerté Le Syndicat mixte Bassin du Lay, maître d'ouvrage délégué de la Communauté de communes et gestionnaire du programme GEMAPI de protection contre les submersions. Une visite a été organisée sur place.
Le Syndicat mixte a envisagé des travaux d'urgence de consolidation du pied de dune.

NUISIBLES

LUTTE CONTRE le moustique tigre

Dans le cadre du dispositif de surveillance mis en œuvre par l'ARS Pays de la Loire, différents signalements citoyens ont été reçus sur la commune de La Tranche-sur-Mer au cours du mois d'août, septembre et octobre.
Une enquête entomologique ainsi que la mise en place d'un piège à larves ont été réalisées et ont permis d'identifier la présence du moustique tigre sur la commune.

> *Vingt-huit communes, à ce jour, sont considérées comme colonisées par le moustique tigre pour la région des Pays de la Loire. La Tranche sur Mer en fait dorénavant partie.*

Un moustique agressif qui se reproduit dans le moindre contenant d'eau.
Le moustique tigre est un moustique urbain, qui se déplace peu, il vit dans un rayon de 150 m autour de son lieu de naissance. Ce moustique a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois et les femelles peuvent pondre environ 200 œufs tous les 12 jours ! La femelle pond dans de très petites quantités d'eau principalement dans nos jardins : l'équivalent d'un bouchon renversé peut lui suffire !

COMMENT ÉVITER QUE LE MOUSTIQUE NE PROLIFÈRE ?

- En supprimant ou vidant toutes les petites retenues d'eau de pluie dans lesquelles la femelle moustique-tigre pourrait pondre !
- Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie. À savoir : même dans un récupérateur d'eau de pluie fermé d'un couvercle, le moustique peut entrer et ressortir par la gouttière !
- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, bâches, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants… Une astuce : mettez du sable humide dans les soucoupes de pots de fleurs !
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et notamment les regards où de l'eau peut stagner.

En attirant les prédateurs naturels du moustique tigre dans votre jardin, vous agissez de manière écoresponsable dans la lutte contre la prolifération :

- Si vous avez un bassin, le peupler de poissons larvivores locaux, y installer des plantes aquatiques, des pierres et quelques zones d'eau plus profonde pour attirer les grenouilles et les libellules ;
- Faciliter l'installation des hirondelles, en leur proposant un faux nid et un peu de matière première (boue, paille…).

Pour plus d'informations,
consultez le site internet de l'ARS :
https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

FAUNE - FLORE

L'ATLAS Biodiv' Marais Poitevin

Pour en apprendre davantage sur la biodiversité de notre territoire

Le Parc naturel régional du Marais poitevin pilote depuis 2003, l'Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin de manière à suivre l'évolution de la faune et de la flore locale.
Si vous souhaitez savoir quelles espèces de plantes, d'oiseaux, d'insectes… vivent à proximité de votre habitation, rendez-vous sur le site :

https://biodivatlas.parc-marais-poitevin.fr

NUISIBLES

RAPPEL DE LA PRÉFECTURE DE VENDÉE
Termites et mérule

Notre département est en effet concerné par les infestations de termites (insectes xylophages = « qui mangent le bois ») et de moisissures lignivores, la mérule.
Elles consomment particulièrement le bois de construction et peuvent fragiliser le bâti.

> *Des diagnostics, effectués par des professionnels, sont requis pour la construction et la vente d'un bien immobilier.*

La déclaration en mairie est indispensable pour pouvoir lutter contre leur prolifération. Pour l'instant, aucun signalement n'a été enregistré à La Tranche sur Mer.
Les sites à consulter concernant la réglementation en vigueur en Vendée sont les suivants :

https://www.vendee.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Urbanisme.-construction.-habitat/Reglementation-de-la-construction/Les-termites

https://www.vendee.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Urbanisme.-construction.-habitat/Reglementation-de-la-construction/Les-merules

PARTAGE

ACTUALITÉ DES associations

À TOUS LES RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS

La vie d'une association est calquée sur celle de tout être vivant : une naissance, un développement et parfois une disparition… Des changements de responsables vont probablement nous amener à remettre à jour l'annuaire des associations. Signe de leur vitalité, cet annuaire est très demandé, c'est pourquoi nous souhaitons coller au plus près de la réalité. N'oubliez pas également de signaler tout changement de bureau à la Mairie.
Nous vous souhaitons le meilleur pour 2024. Nous serons à vos côtés, tout au long de l'année, dans la mesure de nos possibilités, pour mener à bien tous vos projets.

À TOUS LES MEMBRES DES ASSOCIATIONS

Adhérer à une association, c'est montrer sa volonté d'entrer en relation avec d'autres personnes. Mais adhérer à une association c'est aussi, le moment venu, accepter de prendre sa part de responsabilités dans son fonctionnement.
Nous vous souhaitons de ne pas être de simples consommateurs des activités proposées, mais d'en devenir les acteurs.

Michel Sire - Conseiller municipal, délégué aux associations et aux salles municipales

ARTS

VENT DES ARTS

Printemps des Arts
Le prochain salon « printemps des arts » aura lieu du 3 au 5 mai 2024.
22 artistes professionnels, peintres, plasticiens, sculpteurs.

CONTACT
www.facebook.com/ventdesarts85

ÉCOLE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LA MER

L'association a pour but de créer des évènements pour les enfants de l'école publique de la Mer.

Prochain évènement :
la « BOOM CHAMALLOW » le dimanche 18 février 2024 à l'Aunis.
Au programme : maquillage, danse, animations seront proposés.
Venez participer à cet évènement haut en couleur avec votre plus beau déguisement ! Entrée libre.

CONTACT

assoecoledelamer@gmail.com

LOISIRS

ASSOCIATION DES JARDINIERS TRANCHAIS (AJT)

L'Association des jardiniers tranchais peut encore mettre à disposition des parcelles pour tous jardiniers.

CONTACT

06 87 05 12 25

ajt.jardiniers@gmail.com

COMITÉ D'ACCUEIL

Le 2 octobre 2023, le Conseil d'Administration du Comité d'Accueil s'est réuni pour élire son bureau. Michel SIRE, président très apprécié, a souhaité céder la présidence qu'il assurait depuis 11 années au profit de Francis Ballet.

Le comité d'Accueil propose, en cette saison hivernale, de nombreuses activités sportives, culturelles, récréatives et solidaires.
De nouvelles activités voient le jour : les cours de cuisine qui remportent déjà un vif succès ainsi qu'un projet d'Atelier guitare qui devrait voir le jour dès le début de l'année 2024 et qui s'adresserait aussi bien aux juniors qu'aux adultes désireux de débuter ou de se perfectionner en guitare et en solfège.

Parmi les manifestations prévues :

- La Galette des Rois le 14 janvier Aux Floralies ;
- Brad'Vet Le 25 février à l'Aunis ;
  - Théâtre : Les tréteaux du Carvor vous proposent « Délit de fuite » de Jean-Claude Islert
- Les 8, 9, 12, 15 et 16 mars à 20h30
- Les 10 et 17 mars à 15h00. Réservation à l'Office de Tourisme ;
- Dîner dansant le 6 avril à l'Aunis.

CONTACT

contact@latrancheaccueil.fr
francis.ballet@gmail.com

06 83 43 46 42

http://latrancheaccueil.fr

HUMANITAIRE

ADMR

Bénévole à l'ADMR, pourquoi pas vous ?
L'association locale ADMR de La Tranche sur Mer garantit des services d'aides à domicile auprès des familles /personnes âgées ou en situation de handicap sur les communes de la Tranche sur Mer et l'Aiguillon-la-Presqu'île.
En complément de l'action des 24 intervenants à domicile, une équipe de bénévoles à taille humaine anime l'association en assurant des missions liées à son fonctionnement et des missions de lien social.
Si vous souhaitez rendre service aux personnes de votre territoire dans un esprit de convivialité, rejoignez-nous !
L'association cherche de nouveaux talents bénévoles pour coordonner les actions liens social :
benevole@admr85.org

CONTACT

admr85ltsm@outlook.fr

www.admr85.org

SPORT

LES GALOPADES TRANCHAISES

La nouvelle équipe des Galopades est heureuse de vous annoncer sa 22e édition des Galopades Tranchaises le samedi 30 mars et le dimanche 31 mars 2024 entre dune, plage et forêt.

Au programme :

- Une marche de 7 km, la course « Les Galopettes » ainsi que des ateliers d'athlétisme à destination des enfants le samedi après-midi,
- Un trail nocturne de 15 km et une marche nocturne le samedi soir,
- 3 trails de 8 km, 15 km et 22 km le dimanche matin.

Nouveauté ! Un trail de 4 km est proposé le dimanche matin.

CONTACT

www.galopades-tranchaises.com

LTSM VOLLEY

LTSM VOLLEY a ouvert ses portes pour la toute première fois le 7 septembre dernier… et il est temps de faire le point sur ce début de saison.

En 2 mois, déjà 23 licenciés hommes et femmes, de tout âge et tous niveaux. Une équipe déterminée et engagée qui promet un bel avenir puisque le club finit en tête du championnat loisir « honneur » ! Ce classement permet aux joueurs de monter en catégorie « excellence » dès janvier 2024.

D'ici là, les compétiteurs participeront à un challenge des clubs loisirs mixtes vendéens dans le but d'accéder à la Coupe de France loisirs.

Le club est ouvert à tous les niveaux, avec ou sans compétition, alors n'hésitez plus et venez nous rencontrer ! Entraînement le jeudi soir à 20h à la salle omnisport.

CONTACT

volley85360@gmail.com

ROLLER CLUB LA TRANCHE SUR MER (RCLTM)

Roller Club La Tranche sur Mer, dit RCLTM, vous accueille les samedis matin de 9h à 10h30 pour l'équipe course (confirmés) et de 10h15 à 11h30 pour l'équipe école de patinage (débutants et/ou confirmés).

Le but est d'apprendre les techniques du patinage et d'y trouver du plaisir.

7 de nos jeunes, se sont inscrits sur le « Challenge Kids » de Vendée (121 inscrits sur ce challenge) afin de passer une journée agréable à Saint-Christophe-du-Ligneron le 19 novembre 2023. 2 de nos patineurs sont montés sur le Podium.

Le prochain aura lieu le 16 décembre à la Salle omnisport dont RCLTM sera l'organisateur. Il restera 2 autres rencontres (janvier 2024 et février 2024). Pour les plus âgés, 3 Critériums, course confirmée, sont prévus de janvier à mars 2024.

CONTACT

06 13 20 76 63

sosolive@laposte.net

SANTÉ

DIFFICULTÉS POUR accéder aux soins ?

L'Association Accès aux Soins en Sud Vendée Littoral apporte une aide concrète aux habitants du territoire Sud Vendée Littoral pour l'accès aux soins et l'accès aux droits sociaux, lorsque ceux-ci n'ont plus de médecin traitant ou s'ils ne parviennent pas à trouver de praticiens d'autres disciplines.

Elle vous conseille sur l'accès aux soins ou le maintien des droits sociaux pour trouver un médecin traitant, nécessaire en cas d'affection de longue durée ou pour les parcours de soins coordonnés, dans le respect du principe de libre choix.

> « Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat établi avec la CPAM de la Vendée.

L'association AS.SVL contribue ainsi à identifier les droits non-couverts des assurés sociaux, leur fournit tous les conseils utiles et leur propose un accompagnement dans les démarches à accomplir.

Vous pouvez la solliciter par :
06 12 95 36 91
accesauxsoins.svl@gmail.com

TRANSPORT

DÉPLACEMENTS EN SUD VENDÉE Le transport solidaire

Le transport solidaire est un service s'adressant aux habitants des communes de la Communauté Sud Vendée Littoral :

- ne disposant pas de moyen de locomotion ;
- ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

La priorité est donnée aux personnes de plus de 60 ans. Les déplacements couvrent tout type de demandes : rendez-vous médicaux, courses, rendez-vous administratif, visite amicale…
Une adhésion annuelle de 10 € est demandée pour bénéficier de ce service à la demande. Les déplacements couvrent une distance pouvant aller jusqu'à 50 km (100 km aller-retour).

Barème kilométrique :
4 € - 0 à 10 km / 0,50 €/km supplémentaire

VOTRE RÉFÉRENT À LA TRANCHE SUR MER
Marc Fétiveau
06 71 39 15 93
fetiveaumarc@gmail.com

L'association recherche des chauffeurs solidaires ! N'hésitez pas à vous manifester

CONTACT
L'association « Déplacements solidaires » Sud Vendée Littoral
Bernard CHARRIER
02 51 29 05 34
06 20 56 36 29

SANTÉ

ACTIF EMPLOI, favorise le retour à l'emploi

Implantée sur le territoire depuis plus de 30 ans, l'association intermédiaire Actif Emploi est un acteur local et social notamment sur le secteur côtier vendéen (85).

Les missions de l'association :

- Favoriser le retour à l'emploi de personnes en recherche de travail ou d'un complément d'activité,
- Mettre à disposition du personnel pour un remplacement, une saison, un surcroît d'activité ou un recrutement, dans plusieurs domaines d'activité.

PERMANENCE EN MAIRIE

Actif Emploi assure des permanences à la Mairie de La Tranche sur Mer.
Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone, du lundi au vendredi.

02 51 27 95 59

État civil

NAISSANCES

Ambroise FAUVIOT GLOESS
19 octobre

Esmée VAUX KWAPINSKI
8 novembre

DÉCÈS

Léon NEAU - 28 septembre
Jeannine TOUVRON - 29 septembre
Christiane BOISDET - 01 octobre
Jean-Michel BEDEL- 3 octobre
Jacques LEGER - 13 octobre
Jean-Jacques OLIVIER - 15 octobre
Jacques SICOT - 16 octobre
Raymonde DENIS - 17 octobre
Guy VILAIN - 17 octobre
Edgard FRÉMIT - 21 octobre
Françoise TESSON - 20 octobre
Jacqueline ROSSIGNOL - 30 octobre
Claude NICLOT - 4 novembre
Robert BRAGEOT - 05 novembre
Monique JOUAN - 7 novembre
Nicolle VALADAS - 8 novembre
Marie-Louise NICOLLEAU - 21 novembre
Camille CHARIER - 23 novembre
Christian MARMONIER - 23 novembre
Albert GRELLIER - 27 novembre
Jean-Luc MULLER - 29 novembre

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

C'EST LA mi-temps

Comme dans toutes les compétitions sportives, lorsque l'arbitre vient de siffler la mi-temps, l'entraîneur accompagne ses troupes au vestiaire pour faire le point. On y évoque ce qui a bien marché, mais aussi ce qu'il convient de rectifier pendant la seconde mi-temps.

Ce magazine vous présente largement ce qui a été accompli depuis que nous vous avons présenté notre projet électoral, au moment des élections de 2020.

Ce bilan nous encourage à ne pas baisser les bras pour ce qu'il reste à faire. Nous restons disponibles et motivés au service de tous, pour un « mieux vivre ensemble » à La Tranche-sur mer.

> ***Déterminés à toujours œuvrer pour l'intérêt général, nous vous souhaitons une excellente année 2024.***

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

AU 26 NOVEMBRE 2023, LE REMPLISSAGE DES RETENUES D'EAU EN VENDÉE s'élève à 64,90 %

De 3000 habitants l'hiver à plus de 150 000 l'été, l'écart est énorme pour nos besoins en eau. Nous consommons en moyenne 100 l d'eau par jour par habitant à La Tranche.
Sur la Vendée, n'oublions pas que derrière nos robinets se trouvent 13 barrages, 12 captages, 11 usines, 90 réservoirs et 15 500 km de canalisations interconnectées.
Que ce soit à l'échelle de notre ville, de notre pays ou de la planète, nous sommes tous concernés. Chacun, citoyen, agriculteur, collectivité, entreprise peut agir à son niveau.
Dans un contexte de raréfaction de l'eau, il y a lieu de mettre en place des solutions pour préserver nos ressources sur tout le département.
Mais ensemble seulement, nous pourrons trouver des nouveaux modèles réellement durables et solidaires. Nous souhaiterions que ces enjeux soient intégrés dans les prochains budgets municipaux.
Si cet article vous a intéressé, retrouvez-nous sur https://ensembleunautreregard.fr

> ***Béate, Dominique, Eric et Gérard vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.***

Sources : Vendée eau et Ouest France

MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi - Permanence :
Du 1er octobre au 31 mars : 9h30 à 12h
Du 1er avril au 30 septembre : 9h à 12h

02 51 30 37 01 - Fax : 02 51 27 71 62
mairie@latranchesurmer.eu
www.latranchesurmer.fr

- Directeur de la publication : Serge KUBRYK
- Conception : Audrey Bareil communication
- Correction : Florence Dumont
- Impression : Offset 5
- Crédits photos : Mairie et Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer
- Dépôt légal : 1er trimestre 2024
- Tirage : 3000 exemplaires
- La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par le :

SERVICE COMMUNICATION
de la mairie de La Tranche-sur-Mer
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

02 51 30 37 01
mairie@latranchesurmer.eu

Numéros utiles

URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

Pompiers	18
SAMU	15
Centre antipoison	02 41 48 21 21
Gendarmerie	17 et/ou 02 51 30 30 11
ENEDIS Dépannage (électricité)	09 72 67 50 85
Sauvetage en mer	112 et/ou 02 51 30 31 72
CROSS Etel	196 et/ou 02 97 55 35 35
Violences conjugales	39 19
Femmes battues	02 51 47 77 59
SOS Enfants disparus	116 000 et/ou 0 810 012 014
Enfance maltraitée	119
Drogue Alcool Tabac info service	0 800 231 313
SIDA Info service	0 800 840 800
Discrimination	08 100 050 00
SOS Amitié	02 40 04 04 04
Accompagner la fin de vie	0 811 020 300
ADMR (service à la personne)	02 52 61 47 47
Police municipale	02 55 86 00 10
N° d'urgence et unique pour tous les services en appelant d'un portable (fonctionne même hors réseau)	112
Appel d'urgence pour personnes ayant des difficultés pour parler ou d'audition	114

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux
- La nuit de 20h à 8h
- Le samedi à partir de 12h
- Les dimanches et jours fériés 116 117

POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

En dehors des heures d'ouverture 32 37

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

4 Rue des Nénuphars - 85360 La Tranche-sur-Mer
02 51 30 37 91 - Fax : 02 51 30 13 67
ctm@latranchesurmer.eu
De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

OFFICE DE TOURISME

Rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer
02 51 30 33 96
contact@latranchesurmer-tourisme.fr